

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE
- TRIBUNAL JUDICIAIRE DE
MONTPELLIER
206, Rue DU COMTE DE MELGUEIL
34056 MONTPELLIER

L'Officier du Ministère Public

à

S,

Références à rappeler : RO - PV
AFM

Référence :

Madame la responsable légale,

En réponse à votre courrier :

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **032055** NON TRANSMISSION DE L'IDENTITE ET DE L'ADRESSE DU CONDUCTEUR PAR LE RESPONSABLE LEGAL DE LA PERSONNE MORALE DETENANT LE VEHICULE - INFRACTION ROUTIERE CONSTATEE PAR UN APPAREIL DE CONTROLE AUTOMATIQUE HOMOLOGUE ART.L.121-6, ART.L.130-9 AL.1,AL.3, ART.A.121-1 C.ROUTE. ART.L.121-6 AL.2 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____, en date du _____
, par procès verbal n° _____ dressé par _____ avec le(s) véhicule(s) _____
immatriculé(s) :

- 1 fois **032055** NON TRANSMISSION DE L'IDENTITE ET DE L'ADRESSE DU CONDUCTEUR PAR LE RESPONSABLE LEGAL DE LA PERSONNE MORALE DETENANT LE VEHICULE - INFRACTION ROUTIERE CONSTATEE PAR UN APPAREIL DE CONTROLE AUTOMATIQUE HOMOLOGUE ART.L.121-6, ART.L.130-9 AL.1,AL.3, ART.A.121-1 C.ROUTE. ART.L.121-6 AL.2 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____, en date du _____
, par procès verbal n° _____ dressé par _____ avec le(s) véhicule(s) _____
immatriculé(s) :

Appartenant aux dossiers :

dont vous avez fait l'objet, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de procéder au classement sans suite des procès-verbaux référencés ci-dessus

Je vous laisse le soin d'en aviser votre avocat Maître Alexandre BOISSIERE.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à MONTPELLIER, le 19/01/2021

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC